

PROCOM'FINANCES
Société par actions simplifiée au capital de 60 000 Euros

Siège social : La Fennetrie
37500 MARCAY

En cours de formation

MB 1343 1/3

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS
29 DEC. 2011
Me B. LAISNE Greffier Associé GREFFE - RCS

2011 < 6666

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la SAS PROCOM'FINANCES,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de TOURS en date du 22 novembre 2011, concernant l'apport en nature effectué par Messieurs André BRIANT, Jean BRIANT et Serge BRIANT au profit de la société SAS PROCOM'FINANCES, nous avons établi le présent rapport prévu à l'article L 225-147 du Code de Commerce.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicable à cette mission. Cette doctrine professionnelle requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports. Notre mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

1 – PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

1-1- Présentation de l'opération

Les actionnaires de la SAS LA FENNETRIE, société par actions simplifiée au capital de 386 565 €, dont le siège social est situé à MARCAY (37500) Lieudit La Fennetrie, immatriculée au RCS de TOURS sous le n° B 349 260 414,

ET

Les associés de la SARL A.S.J., Société à responsabilité limitée au capital de 29 520 €, dont le siège social est situé à MARCAY (37500) Lieudit La Fennetrie, immatriculée au RCS de TOURS sous le n° B 393 674 163,

envisagent d'apporter l'intégralité de leurs droits à la SAS PROCOM'FINANCES, société par actions simplifiée au capital de 60 000 €, dont le siège social est situé à MARCAY (37500) Lieudit La Fennetrie, en cours de formation,

Cette opération se traduira par une augmentation de capital de la SAS PROCOM'FINANCES.

1-2 - Description des apports

→ **Monsieur Jean BRIANT** apporte à la SAS PROCOM'FINANCES, société par actions simplifiée au capital de 60 000 €, dont le siège social est situé à MARCAY (37500) Lieudit La Fennetrie, en cours de formation :

► Huit mille cinq cent quatre-vingt-douze (8 592) actions de la SAS LA FENNETRIE société par actions simplifiée au capital de 386 565 €, dont le siège social est situé à MARCAY (37500) Lieudit La Fennetrie, immatriculée au RCS de TOURS sous le n° B 349 260 414, sur les 25 771 actions composant le capital social.

Cet apport est évalué à 1 589 520 € (un million cinq cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent vingt euros) soit 185 € (cent quatre-vingt-cinq euros) par action.

► Six cent quinze (615) parts sociales de la SARL A.S.J., Société à responsabilité limitée au capital de 29 520 €, dont le siège social est situé à MARCAY (37500) Lieudit La Fennetrie, immatriculée au RCS de TOURS sous le n° B 393 674 163, sur les 1845 parts sociales composant le capital social.

Cet apport est évalué à 133 455 € (cent trente-trois mille quatre cent cinquante-cinq euros) soit 217 € (deux cent dix-sept euros) par part sociale.

L'apport total de Monsieur Jean BRIANT s'élève donc à 1 722 975 € (un million sept cent vingt-deux mille neuf cent soixante-quinze euros).

→ **Monsieur André BRIANT** apporte à la SAS PROCOM'FINANCES, société par actions simplifiée au capital de 60 000 €, dont le siège social est situé à MARCAY (37500) Lieudit La Fennetrie, en cours de formation :

► Huit mille cinq cent quatre-vingt-onze (8 591) actions de la SAS LA FENNETRIE société par actions simplifiée au capital de 386 565 €, dont le siège social est situé à MARCAY (37500) Lieudit La Fennetrie, immatriculée au RCS de TOURS sous le n° B 349 260 414, sur les 25 771 actions composant le capital social.

Cet apport est évalué à 1 589 335 € (un million cinq cent quatre-vingt-neuf mille trois cent trente cinq euros) soit 185 € (cent quatre vingt-cinq euros) par action.

► Six cent quinze (615) parts sociales de la SARL A.S.J., Société à responsabilité limitée au capital de 29 520 €, dont le siège social est situé à MARCAY (37500) Lieudit La Fennetrie, immatriculée au RCS de TOURS sous le n° B 393 674 163, sur les 1845 parts sociales composant le capital social.

Cet apport est évalué à 133 455 € (cent trente-trois mille quatre cent cinquante-cinq euros) soit 217 € (deux cent dix-sept euros) par part sociale.

L'apport total de Monsieur André BRIANT s'élève donc à 1 722 790 € (un million sept cent vingt deux mille sept cent quatre-vingt-dix euros).

→ **Monsieur Serge BRIANT** apporte à la SAS PROCOM'FINANCES, société par actions simplifiée au capital de 60 000 €, dont le siège social est situé à MARCAY (37500) Lieudit La Fennetrie, en cours de formation :

► Huit mille cinq cent quatre-vingt-huit (8 588) actions de la SAS LA FENNETRIE société par actions simplifiée au capital de 386 565 €, dont le siège social est situé à MARCAY (37500) Lieudit La Fennetrie, immatriculée au RCS de TOURS sous le n° B 349 260 414, sur les 25 771 actions composant le capital social.

Cet apport est évalué à 1 588 780 € (un million cinq cent quatre-vingt-huit mille sept cent quatre-vingt euros) soit 185 € (cent quatre vingt-cinq euros) par action.

► Six cent quinze (615) parts sociales de la SARL A.S.J., Société à responsabilité limitée au capital de 29 520 €, dont le siège social est situé à MARCAY (37500) Lieudit La Fennetrie, immatriculée au RCS de TOURS sous le n° B 393 674 163, sur les 1845 parts sociales composant le capital social.

Cet apport est évalué à 133 455 € (cent trente-trois mille quatre cent cinquante-cinq euros) soit 217 € (deux cent dix-sept euros) par part sociale.

L'apport total de Monsieur Serge BRIANT s'élève donc à 1 722 235 € (un million sept cent vingt-deux mille deux cent trente-cinq euros).

Le montant total des apports est évalué à la somme de 5 168 000 € (cinq million cent soixante-huit mille euros)

1-3- Evaluation des apports

La SAS LA FENNETRIE et la SARL A.S.J. ont été évaluées en fonction de leur capacité théorique à rembourser un emprunt.

Pour ce faire, il a été calculé l'EBE (excédent brut d'exploitation) moyen des cinq derniers exercices. Celui-ci a été minoré de 20 % pour tenir compte des investissements nécessaires pour maintenir l'outil de production.

Puis il a été retraité des charges et produits financiers ainsi que de l'impôt sociétés afin d'obtenir la capacité de remboursement annuel d'un emprunt par les sociétés.

A partir de ce résultat, il a été calculé le montant du capital correspondant à l'annuité évaluée ci-dessus en retenant les hypothèses suivantes :

SAS LA FENNETRIE Durée de 12 ans au taux de 5 %
(durée longue du fait de l'actif immobilisé important)

SARL A.S.J. Durée de 3 ans au taux de 5 %.

Ce capital a ensuite été retraité pour tenir compte :

- Des emprunts en cours au 30 juin 2011,
- Du report à nouveau,
- De la fiscalité latente.

L'application de cette méthode fait ressortir :

Une évaluation de la SAS LA FENNETRIE à 4 767 635 €

Une évaluation de la SARL A.S.J. à 400 365 €

Soit un total des apports de 5 168 000 €

Compte tenu des arrondis liés à l'attribution des actions, le montant retenu s'élève à 5 167 990 €.

1-4- Rémunération des apports

En contrepartie des apports ci-dessus désignés évalués à la somme totale de 5 167 990 € (cinq million cent soixante-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix euros), il sera attribué :

A Monsieur Jean BRIANT	172 297 actions nouvelles
A Monsieur André BRIANT	172 279 actions nouvelles
A Monsieur Serge BRIANT	172 223 actions nouvelles

d'une valeur nominale de 10 € chacune de la SAS PROCOM'FINANCES, société par actions simplifiée au capital de 60 000 €, dont le siège social est situé à MARCAY (37500) Lieudit La Fennetrie, en cours de formation.

Ces actions entièrement libérées de la SAS PROCOM'FINANCES, seront émises à titre d'augmentation de capital.

2 – DILIGENCES ET APPRECIATIONS DE LA VALEUR DES APPORTS

Les diligences mises en œuvre ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance de l'opération.
- S'assurer de la réalité de l'apport.
- Analyser les comptes annuels des sociétés SAS LA FENNETRIE et SARL A.S.J.
- Apprécier les méthodes de valorisation et les valeurs retenues.
- Evaluer les deux sociétés, objet de l'apport, par d'autres méthodes alternatives.
- S'entretenir avec la direction.
- Consulter les rapports du commissaire aux comptes de la SAS LA FENNETRIE au titre de l'exercice clos au 30 juin 2011.
- Examiner les travaux de l'expert-comptable de la SARL A.S.J. au 30 juin 2011 et effectuer un examen analytique de celle-ci.
- Vérifier, jusqu'à la date du rapport, l'absence de faits ou événements susceptibles de remettre en cause la valeur des apports.
- Obtenir une lettre d'affirmation.

Appréciation de la valeur des apports

La valorisation retenue est fondée sur une seule méthode d'évaluation. Les approches alternatives que nous avons pu effectuer à partir des bilans 2009, 2010 et 2011 en fonction de plusieurs méthodes (valeur patrimoniale, valeur de rendement....) évaluent les sociétés à un montant au moins équivalent à la valeur retenue.

3 – CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur des apports retenue s'élevant à 5 167 990 € n'est pas surévaluée et, en conséquence, est au moins égale au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire de l'apport.

Fait à Saint-Avertin,
Le 7 décembre 2011

Pour la SAS SORECO
Commissaire aux apports

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Franck CHAUXEAU', is written over the printed name and title.

Franck CHAUXEAU